

## REINSCRIPTION : DOCUMENTS A FOURNIR

Date de retour du dossier: le 3 et 4 juillet  
(selon niveau, voir planning au dos)

**Au-delà de cette date la place est considérée comme refusée.**  
**La réinscription n'est pas automatique.**

En cas d'empêchement contacter le bureau de Vie scolaire  
au 05.57.48.12.30.

- Fiche de renseignements Vie scolaire à compléter.
- Une copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou du passeport
- 2 timbres autocollants (noter le nom de votre enfant au dos)
- Fiche « droit à l'image » à compléter.
- Fiche d'urgence à compléter.
- Fiche de gestion à compléter.
- Un chèque d'un montant de 10 euros correspondant à la cotisation **volontaire** à la Maison des Lycéens, à établir à l'ordre de : MDL Henri Brulle

Une attestation d'assurance Responsabilité civile sera à fournir à la rentrée (obligatoire).

**AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE S'IL EST INCOMPLET.  
TOUT ELEVE NON INSCRIT NE POURRA ETRE ACCUEILLI  
A LA RENTREE 2017.**

La liste du matériel et des manuels sera consultable sur le site internet du lycée : [www.lp-henribrulle.fr](http://www.lp-henribrulle.fr)